

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de l'association dissoute:
Société des Carabiniers du Bouveret en liquidation, Le Bouveret
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 11.03.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **05.05.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Serge Roch,
route de Bugnon 10, 1897 Le Bouveret
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de l'association dissoute d'annoncer leurs prétentions.
André-François Derivaz; Avocat au Barreau du Valais et Notaire
1870 Monthey 2
- (03314902)